

Recommandations pour l'utilisation du ventilateur mobile à pales en chambre d'hospitalisation non climatisée

Ne s'applique pas aux chambres climatisées, à pression contrôlée ou à flux d'air contrôlé

Lieu ↻ Situation VigiGerme® U	En chambre individuelle	En chambre commune ou de <u>regroupement</u>
Mesures de base	AUTORISÉ	AUTORISÉ ! dédié, position fixe, face à chaque personne
Mesure spécifique CONTACT	AUTORISÉ	AUTORISÉ ! dédié, position fixe, face à chaque personne
Mesure spécifique CONTACT PLUS	AUTORISÉ SOUS CONDITIONS ⁽²⁾ ! <u>position fixe</u> , face à la personne	AUTORISÉ SOUS CONDITIONS ⁽²⁾ ! dédié, position fixe, face à chaque personne
Mesure spécifique RESPIRATOIRE	NON AUTORISÉ ⁽¹⁾	NON AUTORISÉ ⁽¹⁾
Mesure spécifique AIR	NON AUTORISÉ ⁽¹⁾	NON AUTORISÉ ⁽¹⁾
Mesure spécifique PROTECTION	AUTORISÉ SOUS CONDITIONS ⁽³⁾ ! position fixe, flux d'air orienté vers la porte	NON AUTORISÉ ⁽¹⁾

L'usage du ventilateur lorsqu'il est autorisé sans condition précisées ci-dessous implique le nettoyage des pales, des grilles et de son support avec un [détergent-désinfectant de surface](#) avant l'installation, 1x par semaine et après la désinstallation, ainsi que lorsqu'une souillure est visible

¹ Lorsque l'usage du ventilateur à pale n'est pas autorisé ou en cas de Mesure spécifique PROTECTION, privilégier : 1) la chambre climatisée, 2) l'aération de la chambre entre 23 :00 et 04 :30

² Bionettoyage de l'environnement réalisé selon les [recommandations](#) et en dehors d'une situation épidémique ; le cas échéant nettoyer les pales et grilles avec un [détergent-désinfectant de surface](#) avant l'installation, 1x par jour, lorsqu'une souillure est visible, après la désinstallation

³ Installation du ventilateur à pale sur décision consensuelle entre le médecin en charge, le service Maladies infectieuses et le service PCI ; le cas échéant, nettoyer les pales et grilles avec un [détergent-désinfectant de surface](#) avant l'installation, 1x par jour, lorsqu'une souillure est visible, après la désinstallation

- **Arrêter le ventilateur au moment de délivrer des soins nécessitant des conditions de stérilité ou à risque de projection de liquide biologique (e.g. insertion de sonde/cathéter, réfection de pansement, soins de trachéotomie, retrait de drains, etc.)**

Recommandations pour l'utilisation du ventilateur mobile à pales en secteur ambulatoire – zone non climatisée

Ne s'appliquent pas aux zones climatisées, à flux d'air contrôlé

Lieu ↻ Situation VigiGerme® ⤵	Salle d'attente	Salle de consultation
Mesures de base**	<p style="text-align: center;">AUTORISÉ</p> <p style="text-align: center;">! <u>position fixe</u>, face aux personnes en attente</p>	<p style="text-align: center;">AUTORISÉ</p> <p style="text-align: center;">! <u>position fixe</u>, flux d'air orienté vers la fenêtre</p>

**Rappel : une personne avec des symptômes respiratoires doit porter un masque médical en dehors d'une chambre d'hébergement hospitalière

L'usage du ventilateur implique le nettoyage des pales, des grilles et de son support avec un [détergent-désinfectant de surface](#) avant l'installation, 1x par semaine, lorsqu'une souillure est visible, après la désinstallation

- **Arrêter le ventilateur au moment de délivrer des soins nécessitant des conditions de stérilité ou à risque de projection de liquide biologique (e.g. insertion de sonde/cathéter, réfection de pansement, soins de trachéotomie, retrait de drains, etc.)**